



COMMUNIQUÉ DU MAIRE – PRÉSENCE POSTALE À SAUVETERRE-DE-GUYENNE

Au printemps dernier, des représentants de La Poste se sont rendus en Mairie pour annoncer leur intention unilatérale de réduire les horaires d'ouverture du bureau de Sauveterre-de-Guyenne. Leur proposition prévoyait de passer de 30 à 25 heures d'ouverture par semaine, avec :

- | la fermeture du bureau le lundi après-midi,
- | et une fermeture quotidienne à 16h30 du mardi au vendredi.

Ces mesures s'appuyaient sur des chiffres plus que discutables : baisse de charge de travail de -21 % et fréquentation en diminution de -18 %, sans aucune étude locale rigoureuse.

Je conteste fermement ces chiffres qui fragilisent le service public postal, essentiel pour la vie du centre-bourg, les habitants et les professionnels du territoire.

Les actions du Maire et du Conseil municipal :

Dans la phase de négociation avec la Poste, nous avons gagné 2 heures sur les 5 qui étaient initialement supprimées : elles correspondent aux 30 minutes de 16h30 à 17h00 qui ont été retrouvées du mardi au vendredi.

Suite au Conseil municipal du 21 juillet, j'ai à nouveau écrit à La Poste pour demander le maintien d'au moins une plage d'ouverture le lundi après-midi. J'y ai rappelé l'importance du respect du service public et la nécessité d'une réelle concertation préalable avant toute fermeture et/ou modification des horaires.

A ce titre, les fermetures récurrentes, annoncées au dernier moment le lundi ces dernières semaines d'été (communiquées le vendredi pour le lundi suivant), qui deviendront *de facto* officielles à compter de septembre, n'ont pas échappé à notre vigilance. La municipalité a parfaitement identifié la stratégie de la Poste visant à habituer les usagers à la fermeture du lundi. Nous contestons fermement cette démarche, qui constitue une dégradation de fait du service public, et la mairie demeurera totalement mobilisée pour défendre les besoins des habitants et des professionnels du territoire.

Décision de La Poste et horaires applicables au 8 septembre 2025 :

La Poste oppose une fin de non-recevoir à notre demande d'ouverture d'une plage horaire le lundi et confirme aujourd'hui la mise en application des nouveaux horaires suivants à compter du 8 septembre 2025 :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	fermé
Mardi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Mercredi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Jeudi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Vendredi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Samedi	9h00 – 12h00	fermé

Ces horaires demeurent très insuffisants pour assurer un service postal complet, en particulier pour les professionnels et les habitants du territoire, et avec l'ensemble des élus municipaux je ne peux m'en satisfaire. La fermeture du lundi est contraire au sens de l'histoire quand la Bastide montre sa vitalité économique et sociale ce jour-là.

Je tiens à rappeler avec fermeté :

- | La présence postale est un service public essentiel et non négociable ;
- | La municipalité continuera à surveiller l'application de ces horaires et à défendre tout ajustement nécessaire pour éviter une dégradation du service ;
- | Toute réduction du service postal au détriment de l'intérêt général sera contestée et combattue.

J'appelle les citoyens de Sauveterre-de-Guyenne et des communes alentour à manifester leur mécontentement de cette fermeture du lundi après-midi par courrier adressé à La Poste dans les semaines qui viennent (La Poste – Branche Grand Public et Numérique – 52 rue Georges Bonnac – 33 093 BORDEAUX CEDEX). D'autres actions pourront être engagées prochainement.

Avec tous les élus, je reste pleinement mobilisé pour garantir à Sauveterre-de-Guyenne un service postal digne et accessible à tous.



Christophe Miqueu

Maire de Sauveterre-de-Guyenne

Président du CCAS

